

Circuit québécois 4 c. 4

Politiques et procédures pour la régie du circuit intérieur



Fédération québécoise d'ultimate

Adopté le 2012/10/02



Table des matières

1. Objectifs du circuit.....	3
2. Mesure de modification du présent document et autres spécificités	3
3. Critères pour recevoir un tournoi du circuit (Grand et Petit Chelem).....	3
4. Critères d'organisation d'un tournoi du circuit (Grand et Petit Chelem)	4
5. Critères de sélection des équipes par le tournoi (Grand et Petit Chelem)	4
6. Critères d'organisation du CQU4	5
7. Responsabilités de la FQU	5
8. Responsabilités des équipes	6
9. Demande de dérogation à l'alignement pour le CQU4.....	7
10. Règles de classement du circuit (Grand et Petit Chelem).....	7
11. Système de pointage des tournois	8
12. Tournois faisant actuellement partie du circuit.....	8
Annexes	10
Tableau 1 : Échelles de pointage	11



1. Objectifs du circuit

Pour les équipes, le réseau de tournois associés au Championnat québécois 4 contre 4 doit :

- permettre aux équipes qui désirent jouer à l'ultimate de le faire, et ce, peu importe leur niveau;
- favoriser le développement du sport à tous les niveaux;
- offrir à chaque équipe un niveau de jeu qui correspond à ses capacités.

Pour les tournois et les associations, le réseau de tournois associés au Championnat québécois 4 contre 4 doit :

- permettre aux associations qui désirent organiser un tournoi de le faire, et ce, selon les infrastructures à leur disposition;
- encourager les nouvelles initiatives;
- permettre à chaque tournoi de conserver son identité et ses caractéristiques propres.

2. Mesure de modification du présent document et autres spécificités

- Le présent document est valide et ne peut être modifié qu'avec ratification du conseil d'administration;
- Il sert de guide pour l'organisation des tournois de Grand Chelem et de Petit Chelem associé au circuit québécois 4 c. 4;
- La FQU est responsable de s'assurer que les organisateurs de tournois ont pris connaissance de ce document et qu'ils effectuent les démarches nécessaires afin de respecter les critères s'y trouvant;
- La FQU se doit de respecter ses propres obligations dans l'organisation et la structure du CQU4.

3. Critères pour recevoir un tournoi du circuit (Grand et Petit Chelem)

- Respecter les critères établis dans le présent document;
- Tenir le tournoi dans la période indiquée
 - Grand Chelem: Avant le 1^{er} avril de la saison en cours;
 - Petit Chelem : Avant le 1^{er} avril de la saison en cours;
- Capacité d'accueil
 - Grand Chelem : 32 équipes minimum;
 - Petit Chelem: 12 équipes minimum;
- Type de surface :
 - Grand Chelem : Les surfaces synthétiques sont encouragées, mais les gymnases sont tolérés;
 - Petit Chelem : Au choix du comité organisateur;
- Superficie du terrain : Respecter la réglementation indiquée dans le document de sécurité. Un léger ajustement de la superficie peut être accepté si cela permet de respecter les espaces de dégagement demandés.



- Un montant du coût d'inscription de chaque équipe doit être remis à la FQU dans les deux mois suivant la tenue du tournoi;
 - Grand Chelem: 25 \$ par équipe
 - Petit Chelem: 15 \$ par équipe
- Un bilan de l'évènement, incluant un bilan financier, doit être remis à la FQU dans les deux mois suivant la tenue du tournoi.

4. Critères d'organisation d'un tournoi du circuit (Grand et Petit Chelem)

- Remplir le formulaire de sanction dans les délais prescrits et respecter le document de sécurité de la FQU;
- Utiliser les Règles du jeu de l'ultimate 4 contre 4 de la FQU en vigueur;
- Lancer la période d'inscription du tournoi au plus tôt 7 jours après que la FQU en soit informée;
- Remettre à la FQU le classement final et complet des équipes de même que le top 3 de l'esprit sportif voté par les équipes participantes en remplissant le document créé à cette fin par la FQU. Le document devra être transmis par courriel à la Fédération dans la semaine suivant la tenue du tournoi;
- Permettre au plus grand nombre d'équipes possibles d'accéder à la finale tout en s'assurant de maintenir un rapport de force intéressant entre les équipes pour la majorité des matchs;
- Souligner l'esprit sportif lors du tournoi;
- Offrir le souper du samedi soir (à l'exception du Championnat québécois d'ultimate 4 c. 4) et un minimum de nourriture le jour sur les lieux de matchs;
- Avoir une politique interne de sécurité qui respecte le document de sécurité de la Fédération (organisation des premiers soins, ressources sur le site, cas d'urgence, un service de physiothérapie pour les tournois du Grand Chelem, aucun sac sur le site des terrains, espace de dégagement respecté, etc.);
- Mettre en place un système de compilation des points d'esprit sportif et compiler, dans un but de transparence et d'impartialité, les évaluations de l'esprit sportif des équipes;
- Transmettre la totalité des alignements des équipes à la FQU au dg@fqu.ca à la fin de la période d'inscription;
- Ajouter l'adresse dg@fqu.ca dans toutes les communications officielles aux équipes.

5. Critères de sélection des équipes par le tournoi (Grand et Petit Chelem)

ÉTAPES :

- Critères de sélection des équipes PAR les organisateurs des tournois :
 1. Les organisateurs doivent avoir reçu le paiement et l'alignement complet avant la date fixée;
 2. Répartition géographique
 - a. favoriser la participation des différentes régions du Québec;
 - b. Accepter un pourcentage d'équipes provenant d'une région qui correspond à la demande de cette région pour participer au tournoi;



3. Calibre des équipes.
4. En cas d'égalité entre deux équipes lors de la sélection, l'historique de l'esprit sportif sera pris en considération afin de trancher.

6. Critères d'organisation du CCQU4

- Les 32 meilleures équipes de la saison sont invitées par la FQU;
- Le CCQU4 est un tournoi récompense pour les équipes qui sont sélectionnées. L'objectif est de créer un événement spécial qui permet par la même occasion d'effectuer la promotion du sport
- Les services minimaux doivent être offerts aux participants soit de la nourriture pour les deux journées de tournoi, de l'eau, un service de premiers soins et un service de physiothérapie;
- Le pré-classement du tournoi est établi par le comité organisateur à partir des résultats de la saison. Il doit être validé par la FQU avant la transmission aux équipes. Il est possible qu'il ne corresponde pas exactement au classement final de la saison afin qu'il soit représentatif du calibre réel des équipes;
- Un photographe doit être sur place tout au long de la fin de semaine. Les éléments suivants doivent être rendus disponibles :
 - Photo de chacune des équipes participantes;
 - Photos de la finale
 - Photo d'équipe des gagnants à la fin du tournoi;
 - Photo d'équipe des gagnants de l'esprit sportif.
 - Il est de la responsabilité du comité organisateur de trouver la personne responsable de cette tâche et d'assumer les frais associés à partir des revenus du tournoi (s'il y en a);
- La finale doit être filmée et la vidéo doit être remise à la FQU afin qu'il soit disponible aux joueurs. Il est de la responsabilité du comité organisateur de trouver la personne responsable de cette tâche et d'assumer les frais associés (s'il y en a);
- Nous encourageons les comités organisateurs à jumeler l'évènement avec un autre afin de le rendre plus attrayant.

7. Responsabilités de la FQU

- Gestion, suivi et diffusion du présent document;
- Évaluer les demandes de sanctions des différents tournois et effectuer les suivis associés;
- Transmettre le document de remise des résultats aux différents comités organisateurs;
- Faire la promotion des différents tournois à l'aide des moyens de communications qu'elle utilise (site web, facebook, Info-Lettre et autres s'il y a lieu);
- Créer un formulaire pour effectuer les suivis des différents alignements tout au long de la saison;
- S'assurer que les équipes respectent les critères d'alignement énoncés dans le présent document;
- Rendre les alignements disponibles aux différents comités organisateurs si le comité organisateur en fait la demande;



- Rendre disponible les alignements des équipes participantes lors d'un tournoi donné afin de permettre aux équipes de vérifier si leur alignement est conforme;
- Afficher sur son site internet le classement de la saison à jour;
- Conseiller les organisateurs de tournoi;
- Effectuer la sélection des équipes pour le championnat de fin de saison (CCQU4) à la fin de l'année. Procéder à l'invitation officielle aux équipes et effectuer une pré inscription à la suite du Coup de foudre;
- Recevoir les demandes de dérogation des alignements pour le CCQU4 et prendre les décisions en fonction des règles établies aux sections 8 et 9;
- Faire la promotion du réseau dans les médias;
- Recevoir les bilans des tournois et en faire l'analyse afin de présenter des recommandations pour l'année suivante;
- Prendre des décisions en cas de litige.

8. Responsabilités des équipes

- Les joueurs et joueuses doivent être membres d'une ARA de la FQU pour participer aux tournois du réseau. Si ce n'est pas le cas, il est possible d'adhérer au circuit en remplissant le formulaire en ligne et en payant la cotisation de 10\$ par joueur. Le formulaire à remplir est disponible sur le site internet de la FQU. La cotisation est valide pour la saison d'octobre à avril.
- Les joueurs de l'extérieur du Québec doivent être membre d'une association membre d'UC pour participer au circuit.
- L'alignement :
 1. Une équipe intéressée à participer au classement du réseau doit fournir son alignement à la FQU dans les délais prescrit avant sa participation à son premier tournoi;
 2. Elle doit aussi valider les changements auprès de la FQU avant la tenue de chaque tournoi;
 - Date limite pour mentionner les changements : vendredi précédent le tournoi avant 12h;
 - Aucune modification ne sera acceptée la journée même;
 - **Un joueur qui n'est pas sur l'alignement ne peut pas jouer lors d'un tournoi et il n'est pas possible de l'ajouter la journée même.**
 3. L'alignement doit contenir un minimum de 8 joueurs et un maximum de 12 joueurs dont un minimum de 3 filles
- Tous les joueurs d'une équipe qui participent au CCQU4 **doivent avoir joué à au moins deux tournois** avec cette équipe au cours de la saison.
- Pour participer au CCQU4, l'alignement de l'équipe doit avoir été constant tout au long de la saison. Cela signifie qu'au moins 5 joueurs de l'alignement initial remis à la FQU doivent être présents d'un tournoi à un autre pour que le résultat soit comptabilisé;
- Honorer l'ultimate en respectant l'adversaire et les hôtes du tournoi en tout temps. En cas de manquement, une équipe peut se voir attribuer un avertissement écrit pour *manque d'esprit sportif*. Une récidive peut entraîner des résultats plus graves tels que la disqualification de



l'équipe. Advenant le cas, la décision est prise par le comité disciplinaire de la FQU.

9. Demande de dérogation à l'alignement pour le CCQU4

- Lors du championnat de fin de saison, une équipe qui ne remplit pas l'alignement minimal de 5 hommes et 3 femmes peut demander une dérogation à la FQU;
- La demande de dérogation est disponible sur le site de la FQU et elle doit être envoyée au plus tard le jeudi précédant le tournoi à 23 :59 afin de permettre à la FQU d'étudier la demande.
- La FQU acceptera la dérogation dans les conditions suivantes :
 - Le joueur proposé en remplacement a déjà joué un tournoi avec l'équipe ou tous les joueurs remplissant cette condition ne sont pas disponibles;
 - Le joueur proposé en remplacement est de niveau égal ou moindre au joueur à remplacer;

10. Règles de classement du circuit (Grand et Petit Chelem)

- La Fédération québécoise d'ultimate établit un classement des équipes qui participent aux tournois du circuit [voir le tableau 1 en annexe] selon le système de pointage par tournoi.
- Le résultat d'une équipe à un tournoi du circuit est le nombre de points obtenus selon sa position finale PLUS les points d'esprit sportif s'il y a lieu.
- La position finale d'une équipe qui ne termine pas un tournoi est égale à celle qu'elle aurait eue en perdant toutes ses parties non jouées. Un match ne peut être déclaré gagné sans qu'au moins une des deux équipes concernées n'ait signalé qu'elle est *prête à jouer* avant le début du match tel que défini dans la section VIII : *Amorcer ou reprendre le jeu des Règles du jeu de l'ultimate 4 contre 4 de la FQU*.
- Les équipes qui refusent de jouer un match prévu à l'horaire par le comité organisateur reçoivent toutes les deux le pointage le plus faible entre les deux positions. Les deux capitaines doivent se présenter devant le directeur du tournoi simultanément afin d'affirmer leur volonté.
- Lorsqu'un match n'est pas à l'horaire prévu et que les équipes sont toutes les deux disposées à jouer, les deux équipes obtiennent le pointage le plus élevé. Cette règle s'applique que pour le match de classement officiel entre deux positions.
- Un bonus de 50 points est donné à l'équipe qui reçoit le prix de l'esprit sportif (un bonus de 50 points par tournoi). De plus, deux équipes supplémentaires pourront se voir attribuer ce bonus pour les tournois du Grand Chelem. Elles doivent être choisies par l'ensemble des équipes pour leur esprit sportif exemplaire. En cas d'égalité, toutes les équipes reçoivent les points associés.
- Le nombre de points d'une équipe à la fin de la saison est la somme des trois meilleurs résultats.
- En cas d'égalité entre deux équipes au classement, on considère les résultats obtenus à chaque tournoi. Le classement est établi en comparant le meilleur résultat, puis le deuxième meilleur résultat, puis le troisième, etc. S'il y a toujours égalité, le classement est établi selon les résultats aux tournois du circuit où les équipes égales étaient présentes en commençant par le tournoi le plus récent.



11. Système de pointage des tournois

- Les tournois du circuit sont divisés en deux catégories : *Grand Chelem* et *Petit Chelem*;
- Le Mars Attaque a une échelle allongée puisque plus d'équipes y participent;
- La Flotte aura aussi sa propre échelle de manière à ce que la 1^{ère} position remporte environ le même nombre de points qu'une 5^{ème} place d'un tournoi du Grand Chelem;
- Le tableau 1, en annexe, présente les différentes échelles de pointage.
- Pour une explication détaillée, consultez le blogue de Sébastien Labbé, concepteur du système : http://www.thales.math.uqam.ca/~labbes/blogue/2011/08/systeme_cqu4_2011-2012/

12. Tournois faisant actuellement partie du circuit

GRAND CHELEM:

- Le *Movember* de Montréal
- Le *Bye bye* de Trois-Rivières
- La *Flotte* de Rimouski (**échelle de pointage différente**)
- Le *Coup de foudre* de Sherbrooke
- Le *Mars Attaque* de Québec

PETIT CHELEM:

- *Oktoberdisk*, St-Jean-sur-le-Richelieu
- *Bonne année*, Ottawa
- *La Virée*, Saguenay

13. Sanctions en cas de non-respect des réglementations établies

Pour les comités organisateurs :

- Tournoi qui ne transmet pas sa demande de sanction dans les délais prescrits :
 - 1^{ère} infraction : Frais de 50\$ plus des frais supplémentaires à la sanction prévue de 10\$ par équipe (tel que précisé dans le document de sécurité);
 - 2^{ème} infraction : Frais de 50\$ plus des frais supplémentaires à la sanction prévue de 15\$ par équipe;
 - 3^{ème} infraction : Frais de 50\$ plus des frais supplémentaires à la sanction prévue de 20\$ par équipe et retrait du tournoi du circuit pour un an. Le comité organisateur devra présenter une demande écrite de la FQU pour réintégrer le circuit à la suite de cette année de retrait;
- Tournoi qui ne transmet pas son bilan de tournoi dans les délais prescrits :
 - 1^{ère} infraction : Un avertissement écrit de la part de la Fédération;
 - 2^{ème} infraction : 2^{ème} avertissement écrit de la part de la Fédération et amende de 50\$;
 - 3^{ème} infraction : Retrait du tournoi du circuit pour un an. Le comité organisateur devra présenter une demande écrite de la FQU pour réintégrer le circuit à la suite de cette année de retrait;
- Tournoi qui ne respecte pas les règles de sécurités énoncées dans le document de sécurité :
 - 1^{ère} infraction : Un avertissement écrit de la part de la fédération;



- 2^e infraction : Un avertissement écrit de la part de la Fédération accompagné d'une amende de 50\$ plus des frais supplémentaire à la sanction prévue de 10\$ par équipe
- 3^e infraction : Retrait du tournoi du circuit pour un an accompagné d'une amende de 50\$ plus des frais supplémentaire à la sanction prévue de 10\$ par équipe. Le comité organisateur devra présenter une demande écrite de la FQU pour réintégrer le circuit à la suite de cette année de retrait;



Annexes



Tableau 1 : Échelles de pointage

Position	Grand Chelem	Mars Attaque	La Flotte	Petit Chelem
1	1000	1000	800	400
2	938	938	728	355
3	884	884	668	317
4	835	835	614	285
5	791	791	566	256
6	750	750	522	230
7	711	711	482	206
8	675	675	444	184
9	641	641	409	164
10	609	609	377	146
11	578	578	346	129
12	549	549	317	114
13	521	521	291	99
14	494	494	265	86
15	469	469	242	74
16	444	444	219	63
17	421	421	198	52
18	399	399	178	43
19	377	377	160	34
20	356	356	142	26
21	336	336	126	19
22	317	317	110	12
23	299	299	95	6
24	281	281	82	1
25	264	264	69	0
26	248	248	57	0
27	232	232	46	0
28	217	217	35	0
29	202	202	26	0
30	188	188	17	0
31	174	174	9	0
32	161	161	1	0



33	149	149	0	0
34	137	137	0	0
35	125	125	0	0
36	114	114	0	0
37	103	103	0	0
38	93	93	0	0
39	83	83	0	0
40	74	74	0	0
41	65	73	0	0
42	57	72	0	0
43	48	70	0	0
44	41	69	0	0
45	33	68	0	0
46	26	67	0	0
47	19	65	0	0
48	13	64	0	0
49	7	63	0	0
50	1	62	0	0
51	0	61	0	0
52	0	59	0	0
53	0	58	0	0
54	0	57	0	0
55	0	56	0	0
56	0	55	0	0
57	0	53	0	0
58	0	52	0	0
59	0	51	0	0
60	0	50	0	0
61	0	48	0	0
62	0	47	0	0
63	0	46	0	0
64	0	45	0	0
65	0	44	0	0
66	0	42	0	0
67	0	41	0	0



68	0	40	0	0
69	0	39	0	0
70	0	38	0	0
71	0	36	0	0
72	0	35	0	0
73	0	34	0	0
74	0	33	0	0
75	0	31	0	0
76	0	30	0	0
77	0	29	0	0
78	0	28	0	0
79	0	27	0	0
80	0	25	0	0
81	0	24	0	0
82	0	23	0	0
83	0	22	0	0
84	0	20	0	0
85	0	19	0	0
86	0	18	0	0
87	0	17	0	0
88	0	16	0	0
89	0	14	0	0
90	0	13	0	0
91	0	12	0	0
92	0	11	0	0
93	0	10	0	0
94	0	8	0	0
95	0	7	0	0
96	0	6	0	0
97	0	5	0	0
98	0	3	0	0
99	0	2	0	0
100	0	1	0	0